



LES MAISONS DE QUARTIER ET L'ARCHE

LES MAISONS DE QUARTIER

Les Maisons de Quartier sont des espaces d'accueil et de loisirs qui proposent aux habitants des activités physiques, ludiques et culturelles mais également des moments d'échanges et des ateliers citoyens. Dans ces lieux, **des animations et des ateliers** sont mis en place toute l'année du lundi au vendredi :

← MAISON DE QUARTIER SAINT-GEORGES

1 bis rue Haute Saint-Georges

- ← Mardi, jeudi et vendredi :
 - informatique de 9 h à 12 h
- ← Jeudi :
 - peinture de 14 h à 17 h (par F. de Cottignies)

← MAISON DE QUARTIER DU TOULON

91 rue Lagrange-Chancel - place de Verdun

- ← Mardi :
 - atelier mémoire, scrabble ou balade (ou loisirs créatifs, en alternance une semaine sur deux) de 14 h à 17 h
- ← Mercredi :
 - loisirs créatifs et jeux divers de 14 h à 17 h

← MAISON DE QUARTIER SAINT-MARTIN

14 rue Léon-Dessalles

- ← Lundi : jeux divers, loisirs créatifs, de 14 h à 17 h
- ← Jeudi : aquarelle, loisirs créatifs et jeux divers de 14 h à 17 h

← LES BALADES

Des sorties sont proposées tout au long de l'année dans l'agglomération voire le département.

← ATELIERS "DANSES DE SALON"

Filature de l'Isle - 15 chemin des Feutres du Toulon

- ← Mardi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
- ← Mercredi et jeudi de 9 h à 12 h

← COMMENT S'INSCRIRE ?

Adhésion annuelle :

- ← 10 euros (habitants de Périgueux)
- ← 20 euros (habitants hors de Périgueux)

Une participation est demandée pour l'entrée à certains sites touristiques, musées, châteaux, etc.. Ces visites sont organisées de manière ponctuelles et peuvent nécessiter la mise en place d'un covoiturage.

Toutes les animations fonctionnent grâce à des animateurs de la Ville et à des bénévoles. En effet, chacun peut proposer des projets, apporter des idées nouvelles, participer à l'organisation d'évènements ... tout ce qui contribuera à l'amélioration du "vivre ensemble". Des salles sont également mises gratuitement à la disposition de tous (associations, particuliers voulant partager un moment de convivialité autour de jeux de société par exemple).

← RENSEIGNEMENTS

Mairie de Périgueux - Tél. : 05 53 02 82 00 (ou 05 53 09 18 77 les mardi et mercredi de 14 h à 17 h)

L'ARCHE

Des spectacles, des sorties cinéma et autres animations ponctuelles tout au long de l'année. Toutes les activités et animations fonctionnent grâce à des animateurs de la Ville et à des bénévoles : renseignez-vous !

Chacun (associations, particuliers voulant partager un moment de convivialité) peut proposer des projets, apporter des idées nouvelles, participer à l'organisation d'évènements, etc. : des salles sont également mises à disposition.

← RENSEIGNEMENTS

L'Arche
68, rue Pierre-Brantôme
24000 Périgueux
Tél. 05 53 09 50 43

TOUTES LES CARTES DE LA VILLE
([HTTP://PERIGUEUX.FR/262-TOUTES-LES-CARTES-DE-LA-VILLE.HTML](http://PERIGUEUX.FR/262-TOUTES-LES-CARTES-DE-LA-VILLE.HTML))



DÉMARCHES EN LIGNE
([HTTP://PERIGUEUX.FR/MA-MAIRIE-PRATIQUE/VOS-DROITS-ET-DEMARCHES/560-LA-MAIRIE-A-VOTRE-SERVICE.HTML](http://PERIGUEUX.FR/MA-MAIRIE-PRATIQUE/VOS-DROITS-ET-DEMARCHES/560-LA-MAIRIE-A-VOTRE-SERVICE.HTML))



PÉRIGUEUX
capitale du
PÉRIGORD

23 rue du Président-Wilson
BP 20130
24005 Périgueux cedex (France)
Tél. : +33 (0)5 53 02 82 00
Fax : 05 53 07 09 52

Accueil du public - Hôtel de ville
> du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h en continu

[intranet](#) | [messagerie](#) (accès réservés)